

*Dieu, est une suffisante démonstration.* A la fin de chaque assemblée, nous déterminons le jour et le sujet de l'assemblée suivante, et chacun y apporte ses mémoires et ses réflexions; je puis dire que souvent on épuise la matière avant que de la quitter. Tout cela se fait en assez bon ordre, suivant les règles que nous nous sommes prescrites.

« Si je ne craignais pas de vous déplaire, je ferais la folie de vous les envoyer, mais j'aurais un scrupule légitime de vous embarrasser d'une bagatelle, comme l'est notre petite Académie : cela peut devenir pourtant plus considérable avec le temps; vous savez mieux que personne, vous, Monsieur, à qui le mystère et la destinée des grandes affaires sont confiés, vous savez, dis-je, que les plus grandes choses ont presque toujours une faible origine.

« C'est, suivant cette pensée, que j'ai fait une devise pour notre Académie naissante (car comment une Académie pourrait-elle se passer d'une devise ?).

« Voilà donc la devise de la nôtre :

« Un arbre sur le tronc et sur les branches duquel sont gravés les noms des académiciens, avec ces mots : *Dum crescet, nomina crescent.* »

Puis Brossette donne à Boileau la liste des six autres membres, qui composent, avec lui, la nouvelle Académie. Cette liste est la suivante :

1° M. Laurent Dugas, alors président au Présidial, et devenu, plus tard, président à la Cour des Monnaies et prévôt des Marchands de la ville de Lyon.

2° M. Antoine de Serres, seigneur de Charly, aussi conseiller au Présidial.

3° Camille Falconnet, médecin, fils d'échevin : « Nous n'avons, dit Brossette, personne qui le passe, ni peut-être qui l'égale en esprit, en science, en livres et en mérites. »